



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2022-508

PUBLIÉ LE 6 JUILLET 2022

Sommaire

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris / Direction générale

75-2022-07-05-00015 - Arrêté directeur donnant mandat à la directrice des affaires juridiques et des droits des patients, à Marc DUPONT et à Kate JARRARD devant les juridictions administratives, civiles et pénales (2 pages)	Page 3
75-2022-07-05-00012 - Arrêté directeur fixant la liste des directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris (3 pages)	Page 6

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2022-07-05-00015

Arrêté directorial donnant mandat à la directrice des affaires juridiques et des droits des patients, à Marc DUPONT et à Kate JARRARD devant les juridictions administratives, civiles et pénales

**Arrêté directorial donnant mandat à la directrice des affaires juridiques et des droits des patients,
à Marc DUPONT et à Kate JARRARD devant les juridictions administratives, civiles et pénales**

**Le Directeur général
de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris**

Vu la loi n° 68-1250 du 31 décembre 1968 relative à la prescription des créances sur l'Etat, les départements, les communes et les établissements publics,

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7, L. 6147-1, R. 6147-1,

Vu l'article 706-43 du code de procédure pénale,

Vu le décret du 4 juillet 2022 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté DG n° 75-2020-06-05-011 du 5 juin 2020 modifié fixant la liste des pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté DG du 5 juillet 2022 fixant la liste des directeurs des pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté DG du 5 juillet 2022 portant délégation de signature aux directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté du 22 juillet 2020 relatif aux missions de la Direction des Affaires juridiques et des droits des patients,

Vu le décret du Président de la République du 23 décembre 2021 plaçant Mme Marie-Charlotte DALLE dans la position de détachement auprès de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris, à compter du 1er janvier 2022, afin d'exercer les fonctions de directrice des affaires juridiques et des droits des patients,

ARRETE

ARTICLE 1

Mandat est donné à Mme Marie-Charlotte DALLE directrice des affaires juridiques et des droits des patients, à M. Marc DUPONT, adjoint à la directrice des affaires juridiques et des droits des patients, ainsi qu'à Mme Kate JARRARD, chargée de mission pour les affaires pénales, aux fins de représenter l'établissement public en demande et en défense devant les juridictions administratives, civiles et pénales concernant l'établissement public.

ARTICLE 2

L'arrêté directorial n° 75-2022-06-15-00013 du 15 juin 2022 donnant mandat devant les juridictions administratives, civiles et pénales est abrogé.

ARTICLE 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le

- 5 JUIL. 2022


Nicolas REVEL

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2022-07-05-00012

Arrêté directorial fixant la liste des directeurs de
pôles d'intérêt commun de l'Assistance
publique - hôpitaux de Paris

**Arrêté fixant la liste des directeurs de pôles d'intérêt commun
de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris**

**Le Directeur général
de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris**

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7, L. 6147-1, R. 6147-1, R.6147-4 et R. 6147-5,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu le décret du 4 juillet 2022 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté n°75 -2020-06-05-011 du 5 juin 2020 fixant la liste des pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris,

Arrête :

Article 1

Les directeurs des pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris sont :

- Pour la Direction économique, financière, de l'investissement et du patrimoine :

Monsieur Camille DUMAS

- Pour la Direction de la stratégie et de la transformation :

Madame Clémence MARTY-CHASTAN

Monsieur le Professeur Frédéric BATTEUX, directeur médical

- Pour la Direction des ressources humaines :

Madame Vanessa FAGE MOREEL

- Pour la Direction patient, qualité et affaires médicales :

Madame Marie-Cécile PONCET

Madame Christine GUERI

- Pour la Direction de la recherche clinique, de l'innovation, des relations avec les universités et les organismes de recherche :

Monsieur Milan LAZAREVIC

- Pour la Direction de la communication et du mécénat :

Monsieur Patrick CHANSON

- Pour la Direction des systèmes d'information :

Monsieur Laurent TRELUYER

- Pour la Direction des affaires juridiques et des droits des patients :

Madame Marie-Charlotte DALLE

- Pour la Direction de l'audit, de l'inspection, de la médiation et de l'évaluation :

Madame Laetitia BUFFET par intérim

- Pour l'Agence générale des équipements et produits de santé – Ecole de chirurgie (AGEPS) :

Monsieur Renaud CATELAND ;

- Pour les Achats centraux hôteliers, alimentaires et technologiques (ACHAT) :

Madame Muriel BROSSARD-LAHMY ;

- Pour Sécurité, maintenance et services – service centrale des blanchisseries – service central des ambulances (SMS-SCB-SCA) :

Monsieur Jean-Charles GRUPELLI ;

- Pour le Centre de la formation et du développement des compétences (CFDC) :

Monsieur Odon MARTIN-MARTINIERE.

Article 2

- Monsieur Renaud CATELAND, directeur de l'Agence générale des équipements et produits de santé – Ecole de chirurgie (AGEPS) et conseiller médicament auprès du directeur général, exerce ses fonctions sous l'autorité de Madame PAUGAM-BURTZ, directrice générale adjointe ;

- Madame Muriel BROSSARD-LAHMY, directrice des Achats centraux hôteliers, alimentaires et technologiques (ACHAT), exerce ses fonctions sous l'autorité de Madame Camille DUMAS, directrice économique, financière, de l'investissement et du patrimoine (DEFIP) ;

- Monsieur Jean-Charles GRUPELLI, directeur de SMS-SCB-SCA, exerce ses fonctions sous l'autorité de Monsieur Jean-Baptiste HAGENMULLER, Directeur délégué de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris ;

- Monsieur Odon MARTIN-MARTINIERE, directeur du Centre de la formation et du développement des compétences (CFDC), exerce ses fonctions sous l'autorité de Madame Vanessa FAGE MOREEL, Directrice des ressources humaines (DRH).

Article 3

L'arrêté n°75 -2020-06-05-012 du 5 juin 2020 modifié fixant la liste des directeurs des pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris est abrogé.

Article 4

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le - 5 JUL. 2022



Nicolas REVEL